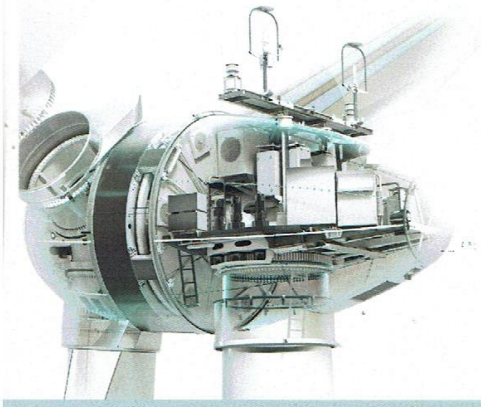

ENERCON
ENERGIE POUR LE MONDE

PROJET DE PARC EOLIEN DE KERVELLIN

Lettre d'information n°1

Commune de Moréac (56)

SOMMAIRE

- ENERCON
- Fonctionnement d'un parc éolien
- Contexte éolien
- La zone d'étude
- Le développement d'un projet
- Les études en cours

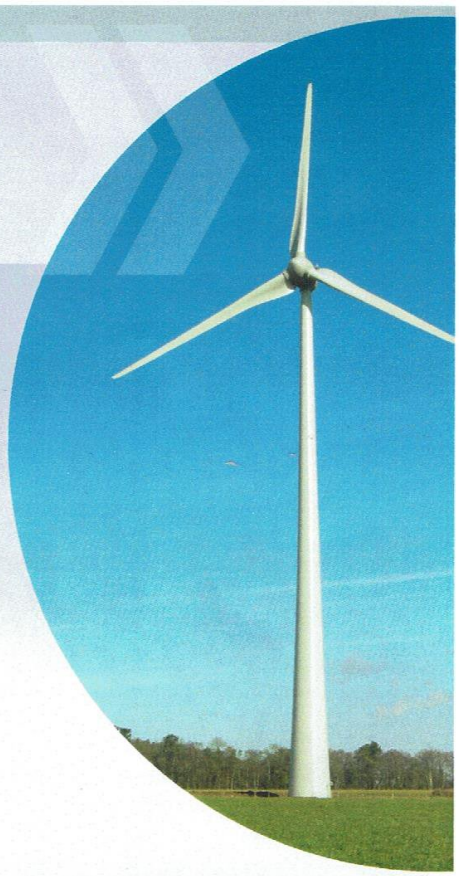

LA SOCIÉTÉ ENERCON DÉVELOPPE UN PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE MORÉAC

ENERCON est un spécialiste reconnu dans le domaine de l'éolien depuis plus de 30 ans, qui fabrique, installe et exploite des éoliennes de grande puissance. La société est installée en France depuis 2004 et est second sur le marché des constructeurs avec plus de 1 560 éoliennes installées. Elle emploie plus de 20 000 personnes dans le monde dont près de 660 en France et 130 dans l'Ouest (réparties entre un bureau commercial, un centre de formation et plusieurs bases de maintenance, dont la plus proche se situe sur la commune de Ploërmel).

ENERCON est également partenaire du lycée Fulgence Bienvenue de Loudéac, pour une formation de BTS en maintenance des systèmes éoliens.

Un responsable de projet est dédié au développement du projet éolien de Kervellin. Il s'appuie sur les expertises faites en interne mais également sur les bureaux d'études extérieurs et indépendants pour mener à bien la définition du projet. Il suit ensuite les instructions des autorisations administratives requises pour construire le parc éolien. //

COMMENT FONCTIONNE UN PARC ÉOLIEN

Le vent est une énergie inépuisable, propre et sans émission de gaz à effet de serre.

L'éolienne est un dispositif qui utilise la force du vent (énergie cinétique) pour mettre en rotation les pâles du rotor (énergie mécanique). Le rotor entraine à son tour le générateur qui va produire de l'électricité.

Un parc éolien est un ensemble d'éoliennes espacées de plusieurs centaines de mètres les unes des autres et raccordées au réseau électrique proche. //

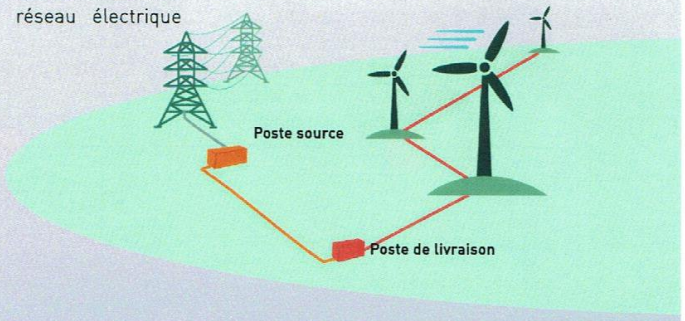

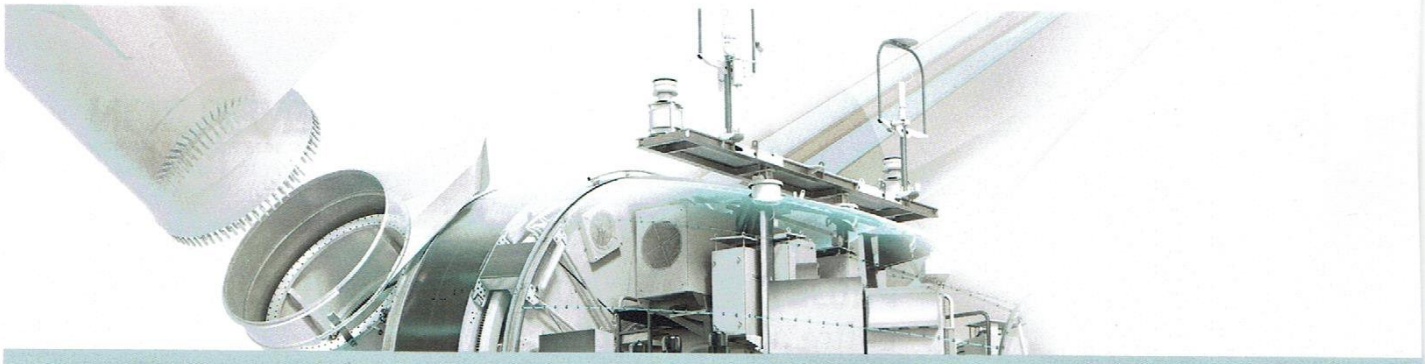

CONTEXTE ÉOLIEN

L'Europe est pionnière en matière d'éolien et s'est fixé plusieurs objectifs à l'horizon 2020 :

- **23%** d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétiques
- **20%** de réduction des émissions de CO_2
- **20%** de baisse de la consommation énergétiques

Le gisement éolien

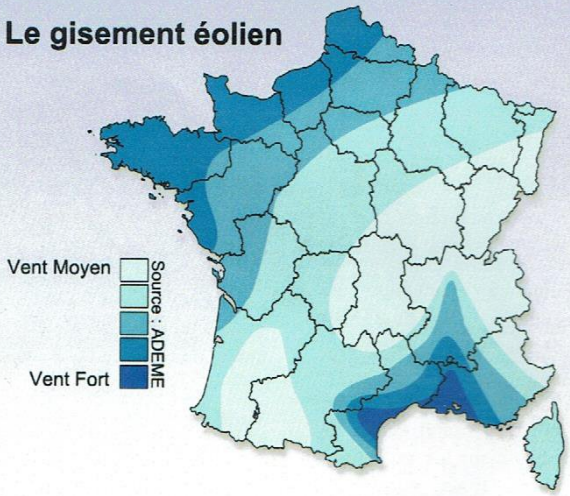

La France possède le 2ème gisement éolien européen après la Grande-Bretagne.

Dans le cadre d'une politique respectueuse de son environnement, et afin de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, la France a fait le choix de l'éolien dans son mix énergétique.

La Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que les énergies renouvelables représentent 40% de la production d'électricité en 2030 (contre 17,5% en 2015) en France.

La région Bretagne, par l'intermédiaire du pacte électrique breton, a pour objectif de porter la part d'énergie éolienne à 1 800 MW en 2020 (944 MW installés au 30/06/2017). //

A titre d'information, une éolienne d'une puissance de 2 MW correspond à la consommation de 2 000 foyers hors chauffage (source : ADEME).

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET

ETUDE DE FAISABILITÉ
Après avoir identifié et sélectionné le site, une étude de faisabilité permet de vérifier qu'il n'y a pas de contraintes rédhibitoires sur le site.

RÉALISATION DES EXPERTISES
Des experts indépendants réalisent les diagnostics techniques et études environnementales (acoustique, paysages, faune, flore, gisement de vent, etc...) pour définir la variante d'implantation la plus adaptée.

PROCÉDURE D'AUTORISATION
Dépôt du dossier d'autorisation environnementale unique et instruction par les services de l'Etat (avec enquête publique et arrêté préfectoral d'autorisation).

1 2 3

STADE DU PROJET
EXPERTISES EN COURS

ENERCON
ENERGIE POUR LE MONDE

OÙ SE SITUE LA ZONE D'ÉTUDE ?

La zone d'étude se situe sur le secteur de la « Lande de Roscouët », au nord-ouest de la commune de Moréac. La zone d'implantation potentielle ci-dessous a été définie en fonction de critères précis, propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m des habitations, conforme à la règlementation
- Une bonne exposition au vent dominant
- Un raccordement au réseau électrique possible
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation

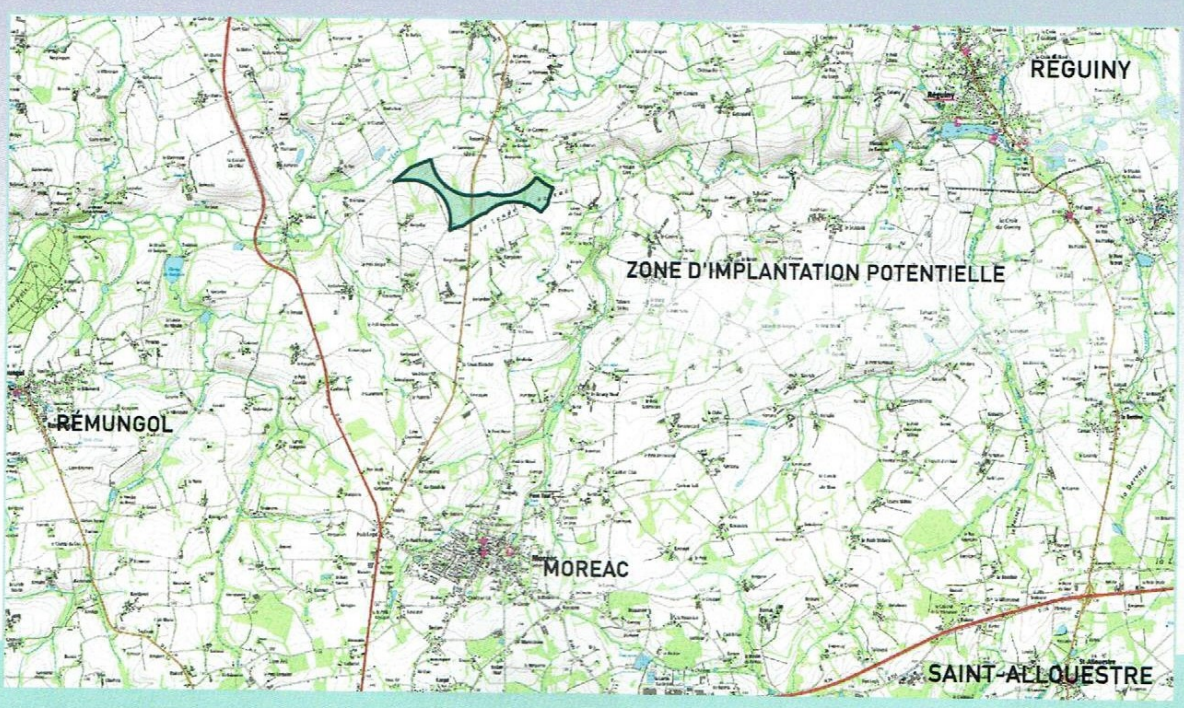

(ENERCON©2017)

CONSTRUCTION
Après un montage juridique et financier, la construction du parc dure 6 mois.

EXPLOITATION ET MAINTENANCE
L'exploitation est prévue pour une durée d'au moins 21 ans. La maintenance préventive et curative des éoliennes est réalisée par Enercon.

DÉMANTÈLEMENT
A la fin de l'exploitation, le parc éolien doit être démonté et le site remis en état, conformément à la réglementation.

CONTACT

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le responsable de projet :
GUILLAUME LE TOULLEC
Tél. : 02.23.30.61.11 • 2 avenue de la Marionnais • 35131 Chartres de Bretagne
guillaume.letoullec@enercon.de • www.enercon.de/fr/home/

LES ÉTUDES EN COURS : ASSOCIER RESPECT DU TERRITOIRE ET PRODUCTION ÉLECTRIQUE

L'étude sur le milieu humain milieu :

Les habitations
Une distance de 500 mètres minimum a été retenue par rapport à toutes les maisons.

L'acoustique
La réglementation française est extrêmement stricte et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit résiduel (c'est-à-dire sans les éoliennes).

Le bruit résiduel a été mesuré dans les villages représentatifs à proximité du projet. Pour cela, plusieurs microphones (photos de micro ci-contre) ont été installés chez des riverains par un bureau d'étude indépendant.

Suite à la mise en service du parc éolien, une nouvelle étude acoustique sera réalisée afin de vérifier sa conformité avec la réglementation.

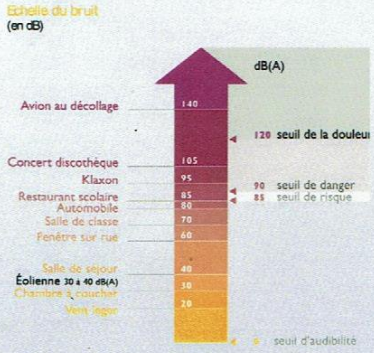

Échelle de bruit ADEME (en dB)

Le paysage

L'implantation d'éoliennes fait l'objet d'analyses paysagères soigneuses. Elles ont pour but de mettre en évidence les qualités paysagères, recenser et hiérarchiser les sensibilités patrimoniales. Cette analyse permettra de proposer différents scénarios d'implantation tout en veillant à intégrer au mieux les éoliennes dans le paysage.

L'étude paysagère se base sur plusieurs aires d'études en prenant en compte plusieurs critères :

- Les lignes de reliefs, les boisements
- Le patrimoine culturel et touristique
- Les voies de communication, les lieux de vie
- Les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, les châteaux d'eau, etc... //

L'étude sur le milieu naturel :

La faune et la flore
L'étude sur la faune et la flore est en cours de réalisation par des spécialistes indépendant et se déroule sur un cycle biologique complet. Cette étude a pour but de :

- Recenser et localiser les zones naturelles sensibles du secteur
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces végétales et animales (Plantes, oiseaux, Chauves-souris,...)
- Analyser les fonctionnalités écologiques du secteur //

Photo de la zone d'implantation potentielle (ENERCON©2017)

TOUT SAVOIR SUR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Pour en savoir plus sur cette énergie locale, renouvelable et non polluante, vous pouvez télécharger le guide pratique de l'ADEME «L'énergie éolienne», à l'adresse :

http://www.ademe.fr/energie-eolienne-l

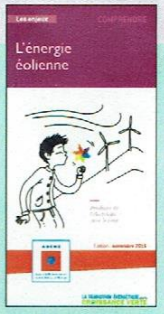

Document réalisé par ENERCON IPP France SARL – 330 rue du Port Salut – 60126 Longueil-Sainte-Marie.
Ne pas jeter sur la voie publique. Toute reproduction soumise à autorisation